

Réf: Dossier 397828

Avis de constitution

SOCIETE « TOP CONFORT »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE BINGERVILLE
QUARTIER ANADER, NON LOIN DE L'ANADER., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOP CONFORT »

- Objet :
- ENTRETIEN DES LOCAUX
 - DERATISATION
 - PHYTOSANITAIRES
 - DESINFECTION
 - DECONTAMINATION
 - ELECTRICITE
 - EXECUTION DE TRAVAUX DE BTP
 - FOURNITURES DE BUREAU.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE BINGERVILLE QUARTIER ANADER, NON LOIN DE L'ANADER., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle AHOUAKA AKOUBA STEPHANIE ARMELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05910 du 19/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36214/GTCA/RC/2025 du 19/06/2025

